

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 4 JUILLET 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 4 juillet 2011 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 12 - Absents G. DUFOUR pouvoir remis à F. PLANEL
P. THERY pouvoir remis à F. ROMAN
J. SIMONET pas de pouvoir

Secrétaire de séance : D. CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 6 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) **Modification Budgétaire**

Suite au contrôle de légalité effectué par l'Administration, notre Budget 2011 n'est pas accepté en l'état et doit être modifié sur plusieurs points. La Mairie ayant effectué les rectifications demandées, le Conseil est sollicité pour approuver ces changements

Au vote : 14 voix pour

2) **Cession du terrain chemin du Talichet**

Lors d'un bornage en limite du domaine public, près de la D31 face au château de Bois Franc, le propriétaire de la parcelle n° B-91 propose, à titre gracieux, de céder à la Commune un terrain de 25 m2 contiguë à la voie.

Ceci permettrait d'aménager un dégagement pour les véhicules. Seuls seraient à notre charge les frais de bornage et notariaux.

Mr le Maire propose au Conseil cette acquisition

Au vote : 14 voix pour

3) **Emprunt pour travaux de toiture et huisseries à l'Ecole**

4 établissements bancaires ont été sollicités pour cet emprunt. Deux ont répondu pour l'instant, et Mr le Maire annonce que nous n'emprunterons finalement que 50 000 euros au lieu des 70 000 initialement prévus. En attendant les offres encore manquantes, il est demandé au Conseil, son accord pour emprunter sur 8 ans, ainsi que de choisir au final la meilleure proposition présentée.

Au vote : 14 voix pour

4) Impasse du Tonnelier

Un riverain adresse un courrier à Mr le Maire, demandant s'il existe un projet de rendre cette voie plus large et carrossable, et rappelant que certains terrains contigus sont en zone constructible

Une remarque est faite quant au rôle d'une municipalité qui n'a pas à financer de projet privé. Un relevé topographique avait déjà été réalisé en 2007, et il est étudié ce soir.

Il est proposé de demander au cabinet CAPIAUX d'étudier la possibilité d'élargir la ruelle communale existante et d'en déduire des propositions de cession gratuite de terrain à la commune pour l'amélioration de cette voirie.

Au vote : 12 voix pour et 2 abstentions

Informations et questions diverses

- ✓ Le 30 juin dernier a eu lieu une réunion du Grand Lyon, où Mr le Maire était présent, qui avait pour but de présenter un projet de ligne TGV qui aurait pour tracé Paris – Orléans – Clermont Ferrand – Lyon St Exupéry à l'horizon 2025

- ✓ Une demande téléphonique a été faite par le Domaine de la garde pour utiliser le chemin du tacot depuis Ville sur Jarnioux. Après observation sur les lieux, de longs murs verticaux soutiennent le balast et ne semblent pas pouvoir supporter des poids lourds. De plus, cette utilisation entraînerait la coupe d'une trentaine d'arbres. Cette demande sera réexaminée si un permis est accordé, purgé de ses délais de recours et de contrôle de légalité.

- ✓ Festivités du 13 juillet prochain
D.LE GOFF donne rendez-vous aux bonnes volontés à 13h30 pour le montage des deux podiums. La soirée débutera à 19h30 par un apéritif offert à l'Ephémère

- ✓ Mr le Maire nous entretiendra début septembre, de la dernière réunion du Syndicat du Pont Sollières

- ✓ La réparation des grilles du City n'a pas été durable. L'artisan a été contacté pour réparer pour une remise en état.

- ✓ Disparition d'un panneau indicateur à LA BOTTE

- ✓ Numérotation des maisons de Jarnioux en cours : environ 50 % du travail a été réalisé

- ✓ Compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole de l'année le 10 juin 2011

F. ROMAN résume ce qui s'est dit en substance : présentation des futurs travaux, des remarques sur le ménage mal fait, le problème de la porte du jardin mal fermée.

- ✓ Bilan également de l'Accueil périscolaire, augmentation de 200 heures de garde cette année

Prochaine réunion du Conseil Municipal, lundi 5 septembre 2011 à 20 h 15

Fin de la séance à 22 H 30